



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Amaury CÔTE – Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, référent du Service Civique

Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports SDJES

Appartenant à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale DSDEN



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Parmi les jeunes de 16 à 30 ans quel est le pourcentage qui se sont investis en tant que bénévoles au sein d'une association au moins 1 fois par semaine en 2021 ?



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

21,7% des jeunes de 16 à 30 ans se sont investis en tant que bénévoles au sein d'une association au moins 1 fois par semaine en 2021, selon
L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire dans une enquête de 2021.



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Réserve Civique : qu'est-ce que c'est ?

Dispositif régit par une Charte :

- La qualité de mission de bénévolat proposée ;
- Respect des exigences de la plateforme sur la forme et les contenus ;
- Instituée en France par la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017.

Devenir bénévole :

- Engagement en missions ponctuelles bénévoles ;
- À partir de 16 ans ;
- Auprès d'association et organismes publics ;
- Près de chez soi ou à distance.

Proposer une mission :

- Doit disposer d'une personnalité morale ;
- But non lucratif ;
- Aucune appartenance politique, religieuse ou syndicale ;
- Association loi 1901.



PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Campagnes nationales thématiques



JeVeuxAider.gouv.fr
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE





**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Qu'est-ce que sont les Chantiers de jeunes bénévoles ?

Animation et développement du territoire :

- Démarche éducative séjour où des jeunes de tous horizons se réunissent pour un chantier ;
- Découverte interculturelle ;
- Mise en valeur du territoire ;

Mise en place :

- Réseau d'associations spécialisées
- Soutenus par la ministère chargé de la Jeunesse d'autres services de l'Etat et des collectivités ;
- Richesse département du Puy-de-Dôme (13 chantiers en 2022)

Projets variés :

- Réalisation d'une grande fresque sur les murs d'une cité ;
- Restauration d'une église, d'une abbaye, d'un château ;
- Entretien d'un sentier de randonnée.



Lien : <https://cotravaux.org/?PagePrincipale>



PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

Qu'est ce que le dispositif d'engagement Service Civique ?

Rappels :

- Institué par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique offre l'opportunité aux jeunes âgés de 16 à 25 ans de s'engager dans la réalisation de missions d'intérêt général, au sein de structures agréées, en bénéficiant du statut de volontaire ;
- Relève du **Code du service national**, ce n'est donc pas un « **emploi civique** », « **contrat civique** » ou **emploi aidé**
- Depuis sa création 700.000 jeunes ont effectué une mission en Service Civique, dont 144.000 en 2022

8 principes fondamentaux :

- Intérêt général
- Citoyenneté
- Mixité
- Accessibilité
- Complémentarité
- Initiative
- Accompagnement bienveillant
- Respect du statut

Lien : <https://www.service-civique.gouv.fr/comprendre-le-service-civique>



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Volontaire en mission de Service Civique

Conditions :

- Entre 16 et 25 ans (30 ans personne en situation de handicap) ;
- Nationalité française, un pays européens ou titulaire d'un titre de séjour.

Statut et avantages :

- Identique statut étudiant ;
- Cumul bourse Crous (échelon 5, 6 et 7) ;
- Affiliation régime général sécurité sociale ;
- Cotisation retraite ;
- 100 € aide passage BAFA ;
- 240 € compte engagement citoyen ;
- Reprise ancienneté FP ;
- Participation à la formation civique et citoyenne (théorique et PSC1).

Indémnité :

- 496,93 € indemnité versée par l'Etat ;
- 113,02 € prestation de subsistance versée par l'organisme d'accueil ;
- Majoration de 113,13 € pour étudiantes boursières et étudiants boursiers, ainsi que les bénéficiaires du RSA.

Lien : <https://www.service-civique.gouv.fr/etre-volontaire>



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission d'engagement en Service Civique

10 domaines d'actions :

- Solidarité ;
- Santé ;
- Education pour tous ;
- Culture et Loisirs ;
- Sport ;
- Environnement ;
- Mémoire et Citoyenneté ;
- Développement international et action humanitaire ;
- Intervention d'urgence en cas de crise ;
- Citoyenneté européenne.

Durée mission :

- 24h minimum à 35h hebdomadaire, pouvant être allégée à 20h pour les volontaires en situation de handicap ;
- Entre 6 et 12 mois, durée moyenne de 8 mois.



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quel est l'intérêt d'accueillir un volontaire dans son association ?



Engagement réciproque :

- Concrétiser des projets nouveaux, renforcer des actions en place ;
- Dynamiser son association ;
- Partager son savoir-faire bénévole ;
- Apprendre d'un ou d'une volontaire ;
- Permettre la découverte du monde associatif à des jeunes de tous horizons.

Offrir mission d'engagement dans cadre sécurisé :

- Accueillir un ou une volontaire via un contrat d'engagement ;
- Bénéficier d'un soutien de l'Etat.



PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comment peut-on accueillir un volontaire en mission ?

Quelques détails :

- Un agrément Service Civique est valable 3 ans ;
- Agrément individuel, collectif ou intermédiation ;
- Procédure administrative.

Construire et murir un projet d'accueil :

- Quel est l'objectif de ma démarche ?
- Quelle peut être la place d'un jeune volontaire dans mon organisme ?
- Quelles missions puis-je lui proposer ?
- Quel temps puis-je lui consacrer ?
- Suis-je prêt à bousculer mes habitudes ?
- Qui souhaite s'investir ?

Focus accompagnement du volontaire :

- 1 jours et demi de formation **obligatoire** pour la durée d'agrément pour le tuteur ou la tutrice ;
- Préconisation d'un système de co-tutorat ;
- Objectif d'accompagner au projet d'avenir ;
- Tutorat rapproché autant que de besoin ;
- Elaboration d'un bilan nominatif ;
- Au titre de l'accompagnement l'association perçoit 100 € par mois et par volontaire (soit reste de 13,02 €)

Lien : <https://www.service-civique.gouv.fr/accueillir-un-volontaire>



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

Qu'est ce que l'intermédiation et comment en bénéficier ?

Conditions :

- Ne pas déjà être agréé et ne bénéficier pas déjà de l'agrément collectif (fédération, confédération, etc.) ;
- Être éligible ;
- Ne pas exercer d'activités culturelles, politiques ou syndicales ;
- Respecter la charte de l'intermédiation ;
- Signer une convention.

Fonctionnement :

- Sollicite une association agréée ;
- Signe convention mise à disposition tripartite avec les volontaires ;
- Travail en partenariat entre association agréée et bénévole au contact rapproché des volontaires ;
- Service d'accompagnement facturé.



PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Organismes d'intermédiation du territoire



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

inSite

UnisCité
Auvergne-Rhône-Alpes

être *utile* aux autres autant qu'à soi

FÉDÉRATION PUY-DE-DÔME

la **ligue** de
l'**enseignement**

un avenir par l'éducation populaire



**CENTRE TERRITORIAL
D'AIDES AUX ASSOCIATIONS
ET PARTICULIERS**





**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Outils et guides à destination des organismes :

Lien : <https://www.service-civique.gouv.fr/accueillir-un-volontaire/documents-et-outils-organismes>